



P.L.U.i.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3.2. - Règlement - Document graphique

B - Zoom sur les zones bâties

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire en date du 7 décembre 2015

Projet réapprouvé par délibération du conseil communautaire en date du 22 juin 2020

LEGENDE

LES DIFFERENTES ZONES

-  Ua : Zone urbaine dense / Up : Zone urbaine, secteur patrimonial
-  UE : Zone urbaine à vocation d'équipements, loisirs et tourisme
-  UI : Zone urbaine à vocation d'activités
-  Uj : zone urbaine de jardins
-  Um : Zone urbaine militaire (secteur bâti de la base aérienne)
-  Ur : Zone urbaine présentant des risques d'effondrement de terrain
-  Uri : Zone urbaine présentant des risques d'inondation
-  1AU : Zone à urbaniser alternative généraliste / 1AUa : secteur conditionné sur Vornay
-  1AUr : Zone à urbaniser alternative généraliste (risque potentiel lié au champ de tir)
-  1AUE : Zone à urbaniser alternative à vocation d'équipements, loisirs et tourisme
-  1AUI : Zone à urbaniser alternative d'activités
-  2AU : Zone à urbaniser différée généraliste
-  2AUI : Zone à urbaniser différée à vocation d'activités
-  A : Zone agricole
-  Ab : Zone agricole présentant un intérêt pour la biodiversité
-  Ae : Secteur naturel à vocation d'équipements
-  Ah : Secteur agricole constructible à vocation d'habitat
-  N : Zone naturelle
-  Nb : Secteur naturel de réservoir (secteur institutionnel : ZNIEFF...)
-  Nc : Secteur de carrière
-  Nj : Secteur naturel de jardins
-  NL : Secteur naturel de loisirs / NLb : avec sensibilité environnementale
-  Nm : Secteur du champ de tir militaire
-  Nmba : Secteur faiblement bâti de la base aérienne et de l'EPMu



PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

Prescriptions surfaciques diverses

-  Emplacement réservé
-  Espace boisé classé
-  Élément de paysage naturel ou bâti
-  Réservoirs et continuités écologiques
-  Secteur protégé en raison de la richesse du sous-sol
-  Éléments de zone ou milieu humide

Prescriptions ponctuelles : Éléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)

-  Bâtiment (château, maison de maître, bâtiment traditionnel, grange...)
-  Parc
-  Petit patrimoine (lavoir, pigeonnier, mur,...)
-  Croix, calvaire

Autres prescriptions ponctuelles

-  Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
-  Secteur pour le maintien de la diversité commerciale

Prescriptions linéaires : Éléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)

-  Éléments de paysage : haie
-  Éléments de paysage : alignement d'arbres
-  Éléments de paysage : mur
-  Chemins à conserver

Prescriptions linéaires : Éléments de biodiversité (L.151-23)

-  Réservoirs et continuités écologiques
-  Éléments de zone ou milieu humide
-  Limite communale

N°	Commune	Localisation	Objet	Bénéficiaire
1	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Pôle aéronautique	Commune d'Avord
2	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Aménagement d'un carrefour	Commune d'Avord
3	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Equipements publics	Commune d'Avord
4	AVORD	Route de Farges (RD 36)	Agrandissement du parc arboré	Commune d'Avord
5	BAUGY	Route d'Avord (RD 71)	Extension de la station d'épuration	Commune de Baugy
6	BAUGY	Bord de la Bondonne	Création de cheminement et jardin	Commune de Baugy
7	CHAUMOUX-MARCILLY	Arrière de l'église	Espace public	Commune de Chaumoux
8	ETRECHY	Rue du Bussiou (RD 36)	Espace public proche la salle des fêtes	Commune d'Etréchy
9	ETRECHY	Avenue GI de Gaulle (RD 158)	Chemin bordant la mairie	Commune d'Etréchy
10	NOHANT-EN-GOUT	Rue des Chardonnerets (RD 186)	Aménagement d'un espace public	Commune de Nohant
11	SAVIGNY-EN-SEPTAINE	Route de Bourges	Agrandissement du cimetière	Commune de Savigny
12	SOYE-EN-SEPTAINE	Rue des Pierrots	Préservation d'un accès	Commune de Soye
13	VILLABON	Route de Bourges (RD 12)	Agrandissement du cimetière	Commune de Villabon